

Capsule d'histoire

Le XIXe siècle (surtout la seconde moitié) fut marquée par une remarquable effervescence politique à Rivière-Ouelle. L'un des personnages marquants fut sans contredit Luc Letellier de Saint-Just qui a assuré une incroyable visibilité à notre « gros village » ; il faut se rappeler que la seigneurie de la Bouteillerie englobait jusqu'en 1851 le territoire de Saint-Pacôme et de Saint-Gabriel-Lallemant. Après Kamouraska -Saint-Louis dans le temps-, c'était le deuxième village du comté sur un presque pied d'égalité avec Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Revenons à notre personnage. Son père, le notaire François Letellier s'était établi à la Rivière-Ouelle où il avait acquis en 1812, un vaste domaine et installé un important commerce de marchandises; c'était paraît-il un homme d'affaires prospère, un aristocrate et gentilhomme averti de la Haute-Ville de Québec. On ne saurait dire de façon précise à quel endroit il s'installa dans notre village, mais nous savons que ses fils résideront plus tard dans le secteur avoisinant le 189 sur la route 132, aujourd'hui propriété de Raymond Dubé. Comme le hasard faisait bien les choses à l'époque, il épousa en 1814 Marie-Sophie Casgrain, la fille du seigneur Pierre Casgrain qui venait d'acquérir la seigneurie de la Bouteillerie. Sans doute vécurent-ils heureux car le couple eut 9 enfants dont Luc né en 1820.

Le bonheur fut de courte durée car le père François décéda en bas âge en 1828. Ce fut donc un beau-frère, Pierre-Thomas Casgrain, qui prit en charge l'éducation de deux des fils Letellier, Charles -qui sera plus tard maire du village- et Luc. C'est grâce à cet oncle que notre héros entreprit des études classiques au collège de Sainte-Anne ; sans doute un brin indiscipliné, il dut les compléter au séminaire de Québec en 1837. Puis Luc étudia le notariat faisant sa cléricature à compter de 1841 dans une étude de Québec puis chez le notaire Pierre Garon de Rivière-Ouelle avant d'y ouvrir son propre bureau. C'est donc à cette période que le notaire Letellier entreprit sa « vraie » vie publique.

Mais avant, il faut quand même situer son arrivée dans le contexte de l'époque. Le milieu rivelois tentait tant bien que mal de panser les plaies d'une douloureuse chicane. A l'initiative de deux de ses paroissiens, Jean-Charles Chapais et le notaire Pierre Garon, l'évêque de Québec avait autorisé en 1840 l'érection de la paroisse de Saint-Denis ; la population locale avec ses notables en tête avait privilégié sans succès de déplacer l'église et le presbytère dans un endroit centralsur les Côteaux pour constituer une plus grande

paroisse. Même là, il y avait une petite chicane dans la grande chicane car ce projet de déménagement ne faisait pas plus l'unanimité au sein de la population. Commentaire personnel, l'unanimité a rarement été une vertu riveloise.....

Rappelons également que depuis l'Acte d'union en 1840, le parlement était composé des représentants du Haut-Canada (Ontario) et du Bas-Canada (Québec) et qu'il siégeait en alternance à Montréal et à Toronto. Le parti réformiste dirigé par le tandem Lafontaine-Baldwin dominait la scène politique au Bas-Canada et par tradition ce parti défendait vigoureusement les intérêts des Canadiens-français de l'époque.

Petit à petit au cours de la décennie, le parti réformiste allait évoluer : une aile se formera regroupant l'establishment anglais et les membres du clergé ainsi que les partisans de l'ordre établi ; ce sera le parti libéral-conservateur, le parti bleu.

A l'opposé, une aile réformiste plus radicale émergera à partir de 1850 : c'est la montée du parti des rouges, héritiers des Fils de la liberté et de Papineau, qui réclame des mesures plus radicales comme le suffrage universel, l'éducation gratuite, l'abolition du régime seigneurial et des changements constitutionnels. On imagine qu'il y a là un potentiel explosif.

Mais au moment où Letellier entre en scène, le parti réformiste est comme un long fleuve tranquille.....Pas d'opposition.... pas besoin d'élection On tenait plutôt des rencontres dans les paroisses où les personnes habilitées à voter, les hommes majeurs et propriétaires, rencontraient les candidats. Au terme de cet exercice, on s'entendait sur le représentant du comté. J'ai l'impression que cela devait quand même jouer du coude un brin malgré l'apparente unanimité.

Letellier (suite.... et mise en contexte)

On se rappellera que vers 1840, le parti réformiste –aucun lien avec le Reform de Stockwell Day....- était le seul au Bas-Canada. Le droit de vote était réservé aux hommes propriétaires âgés de 21 ans et plus ; les malins diront que cela garantissait le sérieux de la démarche. Par conséquent, on tenait des rencontres dans les villages et on procédait à terme à la désignation, plutôt qu'à l'élection, du représentant du comté.

C'est de cette façon qu'en 1847, M. Pierre Canac-Marquis, un tenancier de bar de Saint-André, avait été le « choix du peuple ». Trois années plus tard, le pauvre hôtelier décédait subitement sans même avoir pu prendre la parole une seule fois à la chambre d'assemblée. Il fallut donc tenir une élection complémentaire pour choisir son remplaçant.

Parmi les candidatures dans l'air, il y avait celle de M. Amable Dionne, seigneur de Saint-Roch-des-Aulnaies et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et marchand général fort aisé ; il déclina l'invitation pour des raisons de santé mais appuya la candidature de.... son gendre, M. Jean-Charles Chapais qui avait déjà manifesté de l'intérêt à l'élection précédente. Un mois plus tard, le Journal de Québec annonçait l'élection de Chapais sans opposition.....Et pour ajouter un soupçon de piquant à cette histoire, la famille Chapais – et Jean-Charles avant son déménagement à Saint-Denis- résidait à quelques jets de pierre des Letellier, soit dans le secteur des numéros civiques 202 et 204 de la route 132, actuellement occupés par Yves Leclerc et Michel Pelletier.

Un instant les journalistes avec vos prédictions ; l'histoire en décida autrement. Le 31 décembre, une assemblée monstre se tint au chef-lieu, Kamouraska, pour définir le programme ou le mandat des électeurs à leur futur représentant –ça, c'était de la démocratie à l'état pur ; bien sûr, on demandait à l'élu de siéger pendant la session, mais on adopta une résolution pour mettre sur pied un « comité de correspondance » qui servirait de relais entre les électeurs et leur député, un mécanisme qui semble tout normal en démocratie. Parmi les instigateurs de cette idée, il y avait les notables de Rivière-Ouelle –Casgrain, Têtu, Letellier entre autres- qui devaient rêver de passer la bride à Chapais pour la scission qu'il avait réalisée en fondant Saint-Denis.

Finalement lors de l'appel nominal le 18 janvier 1851, Chapais présenta sa candidature après avoir jonglé avec l'hypothèse de se retirer vu qu'une certaine opposition semblait se manifester, mais il refusa catégoriquement d'endosser le programme du comté, notamment la mise sur pied du comité de correspondance. Luc Letellier étonna par son éloquence d'autant qu'un troisième candidat, Fraser de Rivière-du-Loup, s'était désisté en sa faveur. Aucun doute, il fallait des élections pour en découdre cette fois.....

Ce fut donc le 31 janvier au terme de deux journées de vote que « le peuple » trancha en élisant Letellier avec une majorité de 59 voix grâce à l'appui sans équivoque des châteaux-forts de Saint-Pascal et de Rivière-Ouelle – où on imagine que les Têtu et Casgrain ont appuyé sans détour Letellier en représailles contre Chapais et le curé Bégin pour avoir été les instigateurs de la fondation de Saint-Denis. Amer, Chapais confiait au journaliste : « Le notaire Letellier était certainement connu de ses concitoyens comme un jeune dandy aristocrate et parfumé. À la surprise de tous ceux qui le connaissaient avant l'élection, on l'a vu se muer tout d'un coup en espèce de Pierrot en capot d'étoffe grise armé d'une pipe noire et écourtée, distribuant des poignées de main, des sourires, s'inclinant devant à tout venant, toutes choses hors de ses habitudes autrefois. »

Pendant que Letellier faisait ses bagages pour se rendre à Toronto, Chapais et ses influents partisans prirent d'assaut les journaux pour prétendre que le nouvel élu était un rouge, un révolutionnaire qui voulait chambarder l'ordre établi.

En réalité, les deux candidats revendiquaient l'étiquette « réformiste » et ils défendaient les mêmes politiques avec des nuances fort subtiles : les deux acceptaient le gouvernement en place reconnaissant l'union du Haut et du Bas-Canada ; les deux demandaient des améliorations au régime seigneurial – et non son abolition comme le souhaitaient les rouges- et les deux réclamaient d'une même voix, l'éducation gratuite organisée par l'état. Jamais Letellier ne manifesta son appui à un élément-clé du programme des rouges, soit l'annexion du Canada aux Etats-Unis.

Mise en contexte pour l'épisode 3.

En somme, au long de cette première campagne d'image dans l'histoire du pays, Chapais apparut comme le défenseur de l'ordre établi, bénéficiant de l'appui indéfectible de l'élite aisée et fortunée ainsi que du clergé ; à l'opposé, Letellier trouvait sa force dans son adhésion au programme adopté par le collègue électoral du comté et dans l'appui du parti de la « réforme et du progrès » (le parti réformiste). Il y a donc là une ambiguïté : Letellier était-il un rouge, oui ou non ? Chose certaine, la scission apparaît manifeste à l'intérieur du parti réformiste : les camps sont bien campés etleurs appuis aussi. A vous de juger.....

Le journal L'Avenir résume ainsi cet épisode, j'allais dire cette escarmouche : « Le peuple a triomphé contre l'influence de la fortune du candidat, qui n'était pas son choix, contre l'influence d'un grand nombre de prêtres, contre l'influence de deux représentants « ventrus-bleus » (sans nommer Chapais et son voisin député de Rimouski qui l'appuyait). Quel signe est-ce là ? Que le peuple ne veut plus s'en laisser imposer par ceux qui l'ont déjà trompé et plus d'une fois. »

Mince consolation au terme de cet exercice démocratique, Philippe-Baby Casgrain note que « l'élection se passa sans les scènes de rixes, de violence, d'intempérance, et sans les fraudes et manœuvres illégales qui signalèrent les suivantes. Quant à la corruption du vote, on ne saurait dire si elle y fut commencée. Dans tous les cas, étant sans fortune, M. Letellier n'avait pas les moyens de la pratiquer, l'eût-il voulu ». On peut imaginer que le meilleur reste à venir et l'avenir est tout proche.

Le 9 décembre 1851, il faut procéder à des élections générales cette fois. Letellier se définit comme un progressiste démocrate prêt à soutenir les principes politiques approuvés par le comté. Chapais pour sa part n'a cessé de marteler que Letellier était un « rouge » et il avait étendu son influence sur le clergé. L'évêque de Québec, Mgr Turgeon, écrit à son vicaire général, l'abbé Gauvreau, supérieur du collège : « Vous êtes intervenu dans les élections l'année dernière, mais ne vous en repentez pas et, si la question est la même cette année, agissez, c'est votre devoir de prêtre ».

Le résultat était prévisible : Chapais l'emporta avec une majorité de 74 voix ; c'est le triomphe du bon sens et de l'ordre établi contre les idées révolutionnaires et anticléricales. Letellier eut beau faire appel prétextant qu'il n'y avait pas de poll à Saint-Pacôme nouvellement créé . La cause ne sera pas entendue avant le prochain déclenchement d'élection..... en 1854.

Épisode 4

Note : Avant de débiter ce quatrième épisode de la truculente histoire politique de Rivière-Ouelle, il m'apparaît important d'informer nos lecteurs et lectrices que les informations utilisées pour rédiger cette chronique proviennent principalement de l'ouvrage de Paul-Henri Hudon Rivière-Ouelle, 1672-1972. L'historien semble avoir particulièrement apprécié les péripéties rocambolesques de cette période....moi aussi ! J'ai également utilisé les informations accessibles par internet notamment sur le site de l'Assemblée nationale et dans le Dictionnaire biographique du Canada.

Rappel : Quand des élections furent déclanchées en août 1854, Chapais était en avance 2 à 1 dans la série contre Letellier

Cette nouvelle élection devenait une simple reprise des précédentes. Une routine : mêmes candidats, mêmes électeurs, mêmes idéologies, mêmes méthodes, mêmes résultats.....plus clairs. La majorité de Chapais s'éleva à 7239 votes. Eh oui ! vous avez bien lu.... À Ixworth, Chapais râflait 2320 votes, 3265 à Mont-Carmel et 1500 à Saint-Denis ; dans tous les cas, il obtenait plus de votes que la population du village.

On imagine que les choses n'allaient pas en rester là ; Letellier contesta l'élection pour les motifs suivants :

- Manipulation du scrutin : on avait été jusqu'à séquestrer des officiers d'élection pro-Letellier
- Inéligibilité de Chapais vu sa fonction de maître de poste
- Irrégularités commises à Sainte-Anne, à Ixworth, à Mont-Carmel et à Saint-Denis : on a utilisé des noms fictifs pour faire voter des gens.

Il faut aussi dire en contrepartie que J. Magloire Hudon, officier-rapporteur, avait laissé voter à Rivière-Ouelle au moins cinquante personnes de Saint-Roch et de Saint-Jean en faveur de Letellier. Ces derniers venaient d'acquérir des parts de pêche à Rivière-Ouelle –ce qui pouvait les rendre éligibles- mais le tout payable dans huit (8) jours, soit après l'élection. Pas bête hein !

Le verdict tomba rapidement : l'élection dans Kamouraska devait être reprise. Et comme dans toute commission d'enquête moderne, le comité chargé d'examiner la requête concluait : « Il n'y a aucune preuve pour montrer que J.-C. Chapais ou Luc Letellier aient participé aux dites fraudes.... »

Il n'en reste pas moins que tous les journaux de l'époque suivaient avec beaucoup d'attention les guerres de tranchées qui se déroulaient dans Kamouraska devenu un véritable centre d'attraction...ou champ de bataille....politique. Et j'ajouterais que c'est sans doute dans cette confrontation à répétition Chapais-Letellier que le parti réformiste se divisa en une aile conservatrice, les bleus, et une aile plus libérale, les rouges.

La période des Fêtes permit sans doute aux deux camps de fourbir leurs armes en prévision de l'élection partielle de janvier 1855. Les carottes semblaient cuites pour Letellier car son adversaire comptait de nouveaux atouts en plus de sa fortune personnelle et de celle de son beau-père Amable Dionne ; son parti formait le gouvernement.

C'est donc sans surprise qu'on apprit la victoire de Chapais...la vraie surprise, c'est que sa majorité avait fondu à 30 voix. Au cours de cette brève accalmie, Chapais assista à la fin des travaux de construction du quai qu'il fit baptiser « Quai de Saint-Denis » ; Il participa à l'abolition du régime seigneurial mais les seigneurs ainsi lésés furent compensés financièrement. Son beau-père devait être fier de lui !

Mais Letellier ne perdait pas son mordant pour autant ; en décembre 1856 lors de l'élection des marguilliers à laquelle il assistait, le curé Bégin utilisa des paroles qui dépassèrent sans doute sa pensée : il reprocha à Letellier d'être un mauvais catholique. A la plainte de Letellier, l'archevêché exigea une rétractation du curé. L'abbé Bégin s'exécuta donc à la fin de son sermon. « Je l'ai dit mes frères, c'est vrai, ce qui prouve que toute vérité n'est pas bonne à dire. » Nouvelle requête de Letellier à l'archevêque qui enjoignit l'abbé Bégin de se rétracter une seconde fois, ce qu'il fit avec tout le doigté qui le caractérisait.

Épisode 5. Letellier (suite)

Nous voici en 1857...Enfin !... me direz-vous. Rappelons que Chapais mène maintenant 3 à 1 dans sa confrontation avec Letellier. Les belligérants ne le savent pas encore, mais Letellier et ses rouges ont le dos au mur....

Voilà que le tandem Macdonald (John A. celui de la Confédération) -Cartier (son interface bas-canadienne) qui formait le gouvernement, dut en appeler au peuple car il était incapable de diriger le pays ; on peut présumer qu'il était minoritaire ou qu'il n'avait pas survécu à un vote en chambre.

Vous vous doutez que dans Kamouraska, cette élection prit rapidement des allures de déjà vu : même irrégularités, même corruption instaurée en système.... J'oubliais de vous dire que ce sont toujours les mêmes candidats en lice depuis la partielle de 1851 : Chapais et ses bleus conservateurs contre Letellier et ses rouges. À Sainte-Anne, on assista à une bataille rangée pour occuper le poll ; les représentants des rouges furent chassés de force et ceux de Chapais prirent bien soin de ne laisser voter que les électeurs favorables à leur candidat. Ce fut donc un autre résultat copié-collé : 30 voix de majorité Chapais.

Je ne sais pas si cette finale vous convient car en l'espace de sept (7) ans, les deux adversaires s'étaient affrontés à cinq (5) reprises et M. Chapais l'avait emporté quatre (4) fois. Belle moyenne !... Vous croyez que l'histoire est terminée, que cette confrontation à répétition qui a attisé les passions dans le Kamouraska et attiré l'attention de tout le Bas-Canada allait venir à bout de la tenacité de Letellier, qu'il allait enfin comprendre le bon sens et s'incliner devant l'évidente supériorité de son adversaire.... Détrompez-vous ! La lutte ne fera que se déplacer sur un autre terrain... Suivez-moi.

En 1860, le conseil législatif ou chambre haute - c'était une sorte de sénat à l'époque- devint électif ; par conséquent, il fallait élire un représentant pour la division Granville qui regroupait les comtés de Kamouraska, de l'Islet et de Témiscouata. Fin renard en matière de politique, Letellier y vit une occasion en or de pratiquer son métier favori ; mais pour cela, il fallait livrer bataille à un jeune avocat de Kamouraska, Jean Taché, le neveu d'Étienne-Pascal Taché de Montmagny -pas la commission scolaire quand même.... Sentant que les choses ne se déroulaient pas à son goût, le jeunot sentit le besoin de solliciter une intervention de Chapais « dans l'intérêt des principes et de la cause que nous défendons en commun ».

Décidément, la guerre n'était pas finie....à vous d'en juger par la réponse de Chapais. « Il sera mis en jeu des moyens que nos adversaires n'imaginent pas. Les rouges s'apercevront à qui ils ont affaire et puisqu'ils ont voulu la guerre, ils l'auront. Mais ils l'auront chaude, décidée, sans merci, ni trêve.... » Malgré cette entrée en scène bien sentie de Chapais ...et son poids politique, Letellier rencontra enfin des vents favorables et il triompha avec une surprenante majorité de 616 voix. Vous devez être contents pour lui....moi aussi même si on pourrait penser qu'il s'agissait plus d'une victoire morale. Attention ! Une surprise attendait M. Letellier...et vous aussi.

En 1862, le gouvernement élu de Macdonald-Cartier étant incapable de gouverner, dut recourir à des élections ; c'est alors que les conservateurs furent chassés du pouvoir et que les libéraux dirigés par Sanfield Macdonald-Dorion prirent le pouvoir. Dans la tourmente de son parti, Chapais sauvegarda tout de même facilement le comté de Kamouraska contre un certain Dessaint (540 voix de majorité) malgré le soutien inconditionnel et les interventions répétées de Letellier durant la campagne. Au pouvoir, le nouveau gouvernement procéda à la nomination de Letellier comme ministre de l'Agriculture ; c'est ainsi que même non élu, Letellier allait retrouver à la chambre basse son adversaire de toujours, Chapais, maintenant dans l'opposition.

L'euphorie fut de courte durée car les libéraux furent tout aussi incapables de gouverner que leurs adversaires : nouveau déclenchement d'élections pour tenter de changer la donne. Et pourquoi pas un 2 pour 1 ? En 1863, il fallut d'abord élire le représentant de la division Granville au conseil législatif, poste jusque-là occupé par Letellier malgré sa nomination comme ministre à la chambre basse. Surprise !...notre héros fut réélu sans opposition et il demeurera en poste jusqu'en juillet 1867 à l'arrivée de la Confédération ; il y aura siégé pendant sept (7) années.

À la chambre d'assemblée, Chapais retrouva sur sa route un adversaire surprenant dans un scénario digne d'un roman feuilleton ; nul autre que son beau-frère Charles Letellier -vu son mariage avec Éлиза Chapais- marchand général et ex-maire de Rivière-Ouelle. L'ombre de Luc Letellier plana encore sur cette confrontation assez anodine malgré tout, qui se solda par une victoire sans équivoque de Chapais avec une majorité de 480 voix.

Épisode 6.

Nos lecteurs doivent bien se demander comment cette histoire de Letellier va finir... ; comme on ne peut changer l'histoire même si on le voulait, je connais par conséquent la fin. Le hic, c'est que je ne sais pas quand exactement. Donc, patience !

Cette élection de 1863 marqua le retour au pouvoir des conservateurs de Macdonald-Cartier. Conséquence immédiate après à peine une année de bons et loyaux services,... Letellier perdit son poste de ministre de l'Agriculture – cela allait de soi à l'époque et ...encore aujourd'hui- mais il demeurait conseiller législatif. Et pour récompenser le plus loyal serviteur du parti conservateur, le gouvernement nomma Chapais ministre des Travaux publics. C'est de cette façon et à l'instigation du gouvernement conservateur Macdonald-Cartier que fut mis en branle le projet de confédération. La contribution de Chapais à la construction du « nouveau » pays fut on ne peut plus modeste, mais il sera sur l'historique photo des « pères » de la confédération. Même que Macdonald le désigna ministre de l'Agriculture du gouvernement « fantôme » qu'il tentait de former à compter du 1 juillet 1867 alors que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse allaient rejoindre le Haut et le Bas-Canada, ce qui jetait les bases du Canada actuel. Manquait quand même encore nos « belles montagnes Rocheuses » ! Patience, j'ai dit !

LetellierÉpisode 7

Le mois passé, je vous avais promis un scandale lors de l'élection de 1867 pour élire simultanément le représentant du comté -la mode n'était pas encore aux représentantes, scusez mesdames- à la Chambre des communes et à la législature provinciale. N'allez pas vous imaginer un scandale dans le genre de ceux dont les médias nous parlent depuis quelques mois....un scandale qui exigerait une commission d'enquête par exemple....ou la mise sur pied d'une escouade spéciale. Quand même, avec leurs moyens limités, nos ancêtres n'avaient accès qu'à des scandales bien plus modestes mais ils ne manquaient pas d'imagination. Vu que c'est un petit scandale assez localisé, je ne serai pas chiche...c'est Noël quand même, vous en aurez deux pour le même prix.

Le personnage principal fut le notaire Henri Garon, officier-rapporteur du comté et cousin de Chapais de surcroît. Sans doute, inspiré par un relent de partisanerie, il imagina un coup fumant de son cru. Je ne sais pas si c'était un scandale, mais chose certaine, le geste fit scandale à Kamouraska, une paroisse d'allégeance plutôt libérale. Le tabellion fit promener sa vache dans ce chef-lieu du comté avec des rubans bleus aux cornes et un ruban rouge à la queue..... Vous vous attendiez à pire hein ! mais incorrigible, il en rajouta.... En toute impartialité comme l'exigeait sa fonction, il jugea que les listes électorales de Rivière-Ouelle, de Saint-Pascal et de Saint-Pacôme -comme par hasard, des paroisses historiquement très libérales- étaient truffées

d'irrégularités. Il décida que ces trois (3) paroisses seraient défranchisées, c'est-à-dire que leurs électeurs verraient leur droit de vote suspendu pendant un certain temps ; sentant sans doute la soupe chaude, Garon annonça à l'appel nominal que seul Saint-Pacôme serait défranchisé. S'ensuivit une violente bagarre ; j'emprunte quelques lignes à P.H.Hudon juste pour que vous ayez une petite idée. « Les émeutiers (...) démolirent l'estrade des orateurs, molestèrent à coups de poings et de pieds l'officier-rapporteur, lancèrent des pierres à Chapais (...) ; un nommé Louis Desjardins fut mis à deux doigts de la tombe ».

Pareils coups d'éclat exigeaient une enquête qui fut promptement menée ; je laisse Hudon vous dévoiler les conclusions. « L'enquête révéla que Édouard Ouellet, Isaïe Dessaint, Romain Bérubé, Octave Bouchard et C.A.P. Pelletier, le candidat à la dite élection (...), avaient pris part à cette émeute -j'espère que vous n'êtes pas parmi leurs descendants...quelle honte !- que Henri Garon a commis de graves irrégularités dans l'accomplissement de son devoir (...) sa conduite a été de nature à produire de la défiance et du mécontentement et il s'est montré indigne d'être de nouveau chargé des fonctions d'officier-rapporteur. Enfin le comté fut défranchisé pour 18 mois. » Comprenez que les élections dans Kamouraska furent reportées d'un an et demi.

Ce report eut des conséquences sur les candidatures de Chapais aux deux postes en jeu ; il restait ministre non élu aux Communes, situation gênante pour un personnage de son gabarit. En décembre pour sauver l'honneur, il se fit élire député provincial sans opposition à une élection partielle dans le comté de Champlain et à la fin de janvier 1868, un mois et demi plus tard, la province le désignait pour combler une vacance au sénat à Ottawa dans la division La Durantaye.

Disons que les astres étaient bien alignés. On peut imaginer qu'il fut chaleureusement accueilli par son pote Letellier qui l'avait précédé dans ce club sélect et on peut aussi penser qu'il apprécia sa fonction puisqu'il demeura confortablement en poste jusqu'à son décès en 1885. C'est ainsi que le fleuve continua de couler bien tranquille et que le calme revint dans le doux pays jusqu'au jour de 1869 où il fallut reprendre le scrutin précédemment reporté. Chapais étant disparu de la scène locale, Pelletier l'emporta par 44 voix sur A.B. Routhier de Kamouraska, celui-là même qui sans doute inspiré par l'île aux Corneilles, allait composer les paroles du « Ô Canada ». Quant à l'élection à l'assemblée législative, la vie politique kamouraskoise trouvait déjà dans ce temps-là le moyen de surprendre les plus savantes prédictions des analystes. Sans doute en mal d'action, le sénateur Letellier se présenta contre un certain Roy de Sainte-Anne qui lui fit, oh suprême insulte ! , mordre la poussière par 38 voix. Ainsi Letellier venait de

commettre la même erreur que Chapais, lui qui avait pourtant reproché à son adversaire de vouloir s'arroger en 1867 les deux postes en jeu. Des journalistes de l'époque se chargèrent de lui fournir une belle excuse : M. Letellier s'était sacrifié pour protester contre la « dualité », c'est-à-dire le fait qu'un même candidat puisse cumuler des fonctions de député et de sénateur ou encore des fonctions de député à chaque pallier de gouvernement.

Letellier (Épisode 8) par Roger Martin

Note : Insérer la photo de Pelletier avec ce texte : Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier, 1837-1911

Je vous rappelle qu'en 1868, Chapais avait quitté le paysage politique kamouraskois au profit du sénat ; quant à Letellier, il ruminait sa défaite de 1869 depuis son siège de sénateur. Mince consolation, son fidèle disciple Pelletier fut de nouveau réélu aux Communes contre le même Routhier en 1872. Résultat identique en 1874 alors qu'il le fut par acclamation contribuant cette fois à l'élection d'un gouvernement libéral avec à sa tête Alexander Mackenzie comme premier ministre.

Pensiez-vous que Letellier était demeuré paisiblement assis à regarder des vieux sénateurs somnoler autour de lui ou en écouter d'autres radoter? Dans ce cas, je pensais à Chapais comme modèle.... C'est bien mal connaître Letellier ; il va rebondir, je le sens. Sans doute inspiré par la fougue du sénateur, Mackenzie le recruta comme ministre de l'Agriculture et il en fit son bras droit : beau témoignage de confiance ! Ce gouvernement décida que les élections se tiendraient dorénavant sur une seule journée et que le scrutin serait secret.... Cela vous fait sourire hein !....

Letellier se mit résolument au boulot ; faut dire que cela s'imposait car l'agriculture était très mal en point, toujours centrée sur une économie de subsistance. En plus, elle devait composer avec la concurrence de l'ouest canadien - ce n'était pas encore des provinces - qui tentait d'écouler ses produits au Canada. Le ministre Letellier réussit à laisser sa marque à ce ministère:

- Il encouragea l'importation de semences pour améliorer les rendements des récoltes et préconisa la création d'instituts d'agronomie pour conseiller judicieusement la population comme cela se faisait en Europe.
- À cause des maladies contagieuses du bétail, il adopta des mesures strictes d'importation d'animaux comme la quarantaine.
- En 1876 à l'exposition universelle de Philadelphie, il assura pour la première fois la présence du Canada, de ses produits et de ses industries.

Cette même année, l'épouse de Letellier décéda à l'âge de 53 ans ; d'après des témoignages, il n'allait jamais s'en remettre complètement car il avait la charge de plusieurs enfants et de deux nièces précédemment adoptées.

Malgré cette épreuve, la carrière de Letellier allait connaître toujours en 1876, un soubresaut inattendu. Pas un autre direz-vous !... Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, René-Édouard Caron décéda en cours de mandat. Après bien des hésitations et des déchirements, Mackenzie consentit à laisser partir Letellier que le cabinet fédéral désigna comme lieutenant-gouverneur du Québec. L'historien Rumilly signale qu'il fut fêté par « toute » la population de son village natal, curé Dion en tête ce qui relève de l'exploit. Personne ne se rappela que le nouveau lieutenant-gouverneur avait été dix ans plus tôt un des plus farouches adversaires de la Confédération. Et Angers, le procureur général du Québec de l'époque, d'ajouter : « Il a toujours manifesté un esprit de justice, un caractère de fidélité et de loyauté à toute épreuve. Son parti a cru devoir récompenser cette fidélité et cette loyauté.(...) Homme de lettres, le lieutenant-gouverneur a livré bien des combats où la victoire ne lui a pas souri mais il a combattu en tout honneur et justice et nous sommes persuadés qu'il mettra aujourd'hui cette loyauté, cet esprit de justice au service de la province. » Tout un compliment sous la plume d'un conservateur !....

Enfin !... La belle vie à Spencer Wood pour ce vieux routier de la politique... À propos, vous connaissez cet endroit ? Pas vraiment et je vous comprends ; genre de question-piège pour une émission *Tous pour un*. Il s'agit de la résidence officielle, le Bois-de-Coulonge, qui abrita les lieutenants-gouverneurs à Québec jusqu'en 1966 alors qu'elle fut détruite par un incendie qui causa la mort de son dernier occupant, Paul Comtois.

Pendant que Letellier déménageait ses pénates dans ce somptueux domaine, son fils spirituel héritera du ministère de l'Agriculture en plus d'accéder au sénat pour représenter le district de Granville... successeur tout désigné de son mentor. Plus tard sous Laurier, il assurera la présidence du sénat de 1896 à 1901 après avoir été l'organisateur libéral tant au niveau fédéral que provincial ; c'est ce qu'on appellerait aujourd'hui un homme d'influence...ou un homme de réseaux.... Dans le temps, ce n'était sûrement pas un homme d'enveloppes brunes.

Après deux années passées dans le confort douillet du Bois-de-Coulonge, Letellier commençait à être rongé par l'ennui : sa vie manquait de défis, on dirait de « challenge » maintenant. Il décida de porter un grand coup, un autre qui le ferait passer immanquablement à l'histoire. En 1878, il prit l'initiative de révoquer le mandat du premier ministre provincial, Boucher de Boucherville,

en exigeant sa démission. Ce sera la **seule** destitution d'un premier ministre dans l'histoire du Québec. Du même souffle, il chargea Joly de Lotbinière, le chef de l'opposition pourtant minoritaire, de remplacer le premier ministre déchu. Et vlan dans les dents !.....

Comment expliquer cette manœuvre qui fut considérée -à juste titre - comme un coup d'état et engendra une crise constitutionnelle sans précédent ? Vous vous demandez quelle mouche avait bien pu piquer notre « héros » riveleois. N'ajustez pas votre appareil, il y a un brin de partisanerie de sa part. Letellier était toujours un « rouge » dans le fond de son cœur et comme il avait une occasion de déstabiliser ses adversaires conservateurs, il ne la rata pas. Le gouvernement conservateur à Québec s'était doté d'une politique ferroviaire qui avait créé bien du mécontentement. Les régions et les villes d'une certaine importance faisaient pression pour être reliées par chemin de fer, un moyen de transport qui était considéré dans le temps comme la clef du développement économique. Faute de ressources financières, le gouvernement ne pouvait subventionner toutes les demandes. Profitant de cette grogne, Letellier trouva un prétexte : le gouvernement de Boucher de Boucherville ne l'avait pas consulté sur le budget et sur les subsides ...les subventions si vous aimez mieux, pour les réseaux ferroviaires, en somme pour des peccadilles ; lui en fit une question de principe. Fidèle à son parcours de combattant, il déterra la hache de guerre sans avoir préalablement consulté le gouvernement fédéral dont il dépendait. Il s'était fié à son flair « libéral ».

Les choses n'en restèrent pas là on s'en doute ; Joly de Lotbinière désigné premier ministre ne put gouverner faute de majorité en chambre et il dut déclencher des élections qui allaient espérer-on régler le débat. Erreur....Joly de Lotbinière l'emporta avec un (1) comté de majorité. On ne se retrouva donc pas plus avancé d'autant que l'opposition dirigée par Chapleau contestait toujours la constitutionnalité du geste de Letellier. Et la chance ne tarda pas à sourire aux adversaires quand les conservateurs de John A. Macdonald furent reportés au pouvoir à Ottawa. Après de longues tractations en coulisse et l'envoi d'émissaires au Secrétariat des colonies à Londres, on nageait non pas dans un vide juridique mais dans un vide constitutionnel, le gouvernement de Macdonald destitua Letellier de son poste et lui trouva un successeur....conservateur le 25 juillet 1879. Sans doute que le scénario eût été différent si les libéraux avaient conservé le pouvoir à Ottawa....c'était sur cela que Letellier avait misé pour protéger ses arrières.

Letellier se retira donc malade et ruiné. Il avait été victime d'une première crise cardiaque au printemps 1879 ; une seconde suivra peu après sa mise à la retraite forcée. Il se retira quelques mois chez son gendre à Ottawa. Au printemps de 1880, il revient dans son village natal où il décédera le 28 janvier 1881 à l'âge de 61 ans. Il sera inhumé sous la nef de l'église paroissiale en présence de nombreuses personnalités. « Dies irae, dies illa ! »

Me voilà rendu à l'heure de la conclusion. Vous avez compris tout au long du déroulement de cette histoire que j'ai étirée pendant une année ou presque, que je me suis attaché à ce Letellier de Saint-Just et ce n'est surtout pas à cause de son allégeance libérale..... Sans doute, n'a-t-il pas toujours fait des bons coups...il a été tantôt un brin chauvin, tantôt partisan à l'excès. C'est pour cela que je l'ai aimé justement : parce qu'il n'était pas parfait et parce qu'il a eu le culot de ne pas camper avec les plus forts.

Ce fut un battant ; il était de tous les combats se situant du côté des plus faibles, des moins nantis, des opprimés. Pendant ses rares temps libres de candidat battu, il avait rédigé et adressé un manifeste à Rome pour dénoncer l'attitude du clergé à l'endroit de son parti et la situation s'était normalisée ...avec le temps. C'était un orateur exceptionnel, électrisant, qui savait parler au peuple ; en plus, il fut un politicien jusqu'au bout des ongles défendant ses causes, ses convictions avec acharnement et même avec hargne à l'occasion. Surtout, il fut d'une honnêteté à toute épreuve ; cela fait du bien de nos jours de rappeler qu'il fut une époque où les politiciens étaient honnêtes. Vous avez un petit doute, je le sens ; Paul-H. Hudon nous en fournit une preuve à partir d'une anecdote rapportée par le cousin du sénateur, Philippe Baby-Casgrain. Il semble qu'en 1875, alors que le sénateur et ministre Letellier faisait partie des actionnaires de la Compagnie de la pêche aux marsouins à la Pointe de la rivière Ouelle, une partie de l'huile fut vendue à l'Intercolonial, une société ferroviaire du gouvernement fédéral. Quand il apprit cette transaction, Letellier renonça à sa quote-part du marché qui lui aurait valu 1000\$ à l'époque. Actualisez ce montant et vous comprendrez l'intégrité de l'homme ; et le cousin de conclure : « Lui n'était pas de la race des vendus ! sa conscience n'était pas à l'enchère. »

Pour ma part, je me contenterai d'un regret : les réalisations, les accomplissements du personnage n'ont pas été reconnus comme si nous nous étions gardé « une p'tite gêne » à la suite de son dernier coup d'éclat. Il y a bien une rue Saint-Just à Montréal et un canton Letellier sur la côte nord qui couvre notamment le territoire de la ville de Sept-Îles. Plus près de nous, il y a bien une modeste rue Letellier, un étroit cul-de-sac de quelques dizaines de mètres dans le village de Saint-Pacôme. Et à Rivière-Ouelle, pas un petit bout de route de gravelle, pas un parc, pas une vulgaire pierre à la mémoire de Letellier.

Seule trace de son passage ici-bas, une plaque commémorative installée sur un mur du transept de l'église ; or, la plaque en question avait dû être déplacée pour aménager une section « baptistère » et pour les travaux de peinture dans l'église. La mémoire de Letellier s'est donc retrouvée au purgatoire pendant plusieurs années, parquée par terre le long d'un mur du corridor sud reliant l'église à la sacristie....bien à l'abri des regards. Un peu gênant.... On peut imaginer un coup bas des descendants de Chapais. Mais voilà que la publication de mes premiers textes a sans doute ravivé des souvenirs chez les membres du conseil de fabrique, du moins chez certains, car la plaque a retrouvé sa place originale. Merci à ceux et celles qui ont contribué à cette initiative.



Texte d'accompagnement :

Ici repose
L'HON. LUC LETELLIER de ST.-JUST,
Laurent
Conseiller privé de sa majesté pour le Canada,
aimée de
ex-lieutenant-gouverneur
St.-Just,
de la
province de Québec
l'agriculture
Décédé à la Rivière-Ouelle le 28 jan.1881,
Rivière-Ouelle le 3 mai 1876,
à l'âge de 60 ans.

Ici repose
Éliza Eugénie
épouse bien
L'HON. Luc Letellier de
sénateur,
ministre de
décédée à la
à l'âge de 53 ans.

Requiescant in pace

Roger Martin